

Projet éducatif

École Jacques-Cartier

2023-2027



Notre mission: S'unir afin que chacun s'épanouisse dans ses réussites.

Notre vision: Un milieu stimulant pour se réaliser pleinement.

Nos valeurs:

Persévérance

Respect

Bienveillance

Le projet éducatif

Table des matières

1. **But et définition du projet éducatif**
2. **Encadrements légaux**
3. **Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
4. **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
5. **Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
6. **Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
7. **Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
8. **Transmission et diffusion du projet éducatif**

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37) :
 - le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite éducative;
 - les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
 - les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire.
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37.1 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, article 37).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Les travaux d'élaboration du projet éducatif de l'école Jacques-Cartier ont été chapeauté par l'équipe leadership, qui est responsable de l'implantation de la démarche collaborative dans l'établissement. Cette équipe est composée de 3 enseignantes, d'une enseignante en orthopédagogie, de la direction et d'une conseillère pédagogique du centre de services scolaire.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Les travaux ayant mené à l'élaboration de ce projet éducatif ont été planifiés par les membres de l'équipe leadership, qui avaient le souci de développer la culture collaborative dans leur milieu. De ce fait, l'ensemble des membres de l'équipe-école a participé au choix de la mission, de la vision et des valeurs de l'école. Par la suite, cinq ateliers ont été réalisés avec l'ensemble des membres de l'équipe-école. Différents thèmes ont ainsi été abordés : les croyances et les préjugés, les attentes élevées, la conception de l'intelligence, la relation adulte-élève et la distinction entre la collaboration et la coopération.

Les élèves de 3^e à 6^e année ont également été consultés lors des démarches d'élaboration du projet éducatif puisqu'ils ont complété un questionnaire portant sur leur bien-être à l'école. C'est ensuite en se basant sur les résultats obtenus par l'entremise de ce questionnaire que tous les membres de l'équipe-école ont ciblé les deux priorités bien-être sur lesquelles ils souhaitent concentrer leur énergie pour les prochaines années. Ils ont également retenu une priorité académique en se basant sur l'analyse des résultats des élèves aux épreuves ministérielles de 4^e et 6^e année.

Par ailleurs, tout au long de l'année, la direction a fait un suivi auprès des membres du conseil d'établissement de l'école afin de les informer de l'état des travaux et d'entendre leurs préoccupations à ce sujet. L'équipe-école sera également consultée avant la présentation du projet éducatif au CÉ pour adoption.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

L'environnement externe

L'indice de milieu socioéconomique de l'école Jacques-Cartier illustre qu'elle est située dans un milieu où l'on retrouve de la défavorisation : IMSE de 9 depuis quelques années. Cette défavorisation se traduit notamment par la difficulté de certains parents à accompagner leur enfant dans leur cheminement scolaire. Aussi, il est important de souligner que certains élèves de l'école n'ont pas le français comme langue maternelle. C'est le cas par exemple de certains élèves autochtones ou immigrants allophones.

Le portrait de la clientèle

L'école Jacques-Cartier accueille des classes de la maternelle 4 ans jusqu'à la 6^e année en plus de 5 classes d'adaptation scolaire. La clientèle de l'école Jacques-Cartier a connu une très légère baisse au cours de cette année.

Clientèle de l'école Jacques-Cartier au 30 septembre de 2019 à 2023

2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
229	249	246	240	214

*Source : Tableau Clientèle scolaire, préscolaire-primaire, Services éducatifs

La réussite de tous les élèves

Au cours des dernières années, lorsque nous tenons compte des résultats des élèves aux épreuves obligatoires de 4^e et 6^e années, nous remarquons une variation importante entre les années par rapport aux taux de réussite et à la proportion d'élèves ayant plus de 70%. Aussi, nous pouvons constater qu'une proportion importante des élèves est considérée à risque (c'est-à-dire que les jeunes obtiennent des résultats entre 60% et 69% aux épreuves).

Taux de réussite (60%et plus) en lecture, écriture, résoudre et raisonner aux épreuves obligatoires de 4^e et 6^e année

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023
6e année					
Lecture	80%	82,4%	92,6%	82,6%	88%
Écriture	100%	94,1%	85,2%	90,5%	80%
Résoudre	90%	64,7%	88,9%	66,7%	88%
Raisonner	95%	76,5%	70,3%	81%	88%
4^e année					
Lecture	97%	68,4%	82,4%	82,4%	84,2%
Écriture	90,9%	89,5%	94,1%	85,3%	84,2%

*Source : tableaux Mozaïk, dVision

Pourcentage d'élèves ayant un résultat final entre 70% et 100% aux épreuves obligatoires de 4^e et 6^e année

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023
6e année					
Lecture	75%	47,1%	66,7%	60,9%	64%
Écriture	84,2%	52,9%	51,9%	52,4%	48%
Résoudre	85%	52,9%	70,4%	38,1%	76%
Raisonner	70%	47,1%	48,1%	66,7%	68%
4^e année					
Lecture	90,9%	36,8%	70,6%	61,8%	42,1%
Écriture	63,6%	57,9%	70,6%	47,1%	68,4%

*Source : tableaux Mozaïk, dVision

Des services d'aide à l'apprentissage sont offerts aux élèves de l'école par les enseignantes en orthopédagogie, des sous-groupes de besoins sont parfois formés. Le principal soutien apporté directement en salle de classe est fait par une enseignante-ressource.

L'équipe de l'école Jacques-Cartier

L'équipe-école est composée d'une direction, une secrétaire, 17 titulaires dont certains sont en allègement de tâches, 4 spécialistes, 1 enseignante en orthopédagogie, 2 enseignantes-ressources, 11 techniciennes en éducation spécialisée avec des pourcentages de tâches variés, 3PEH, et au service de garde, 1 technicien, 6 éducatrices et 4 PEH. De façon générale, cette équipe est stable depuis quelques années.

Les élèves et les membres du personnel peuvent compter sur les services complémentaires offerts par les ressources de la commission scolaire, que ce soit en ce qui concerne l'orthophonie, la psychoéducation, l'ergothérapie ou la psychologie. Les enseignants peuvent également obtenir du soutien de la part de conseillers pédagogiques.

La vie dans l'école

De nombreuses activités parascolaires sont offertes aux élèves de l'école et ces activités touchent autant le domaine sportif que culturel. Les élèves concernés par le parascolaire y participent en grand nombre. L'école essaie d'étendre l'offre de parascolaire pour rejoindre le plus d'élèves possible.

Le climat relationnel à l'intérieur de l'école est positif. Les relations entre les élèves et les membres du personnel sont bonnes. Les relations entre l'école et les familles sont également positives : l'école est ouverte aux parents et leur permet de participer à la vie scolaire de leur enfant par l'entremise de différentes activités.

L'environnement physique de l'école

Les locaux de l'école sont à pleine capacité. Des rénovations ont été effectuées à l'extérieur et à l'intérieur pour rajeunir l'équipement et l'environnement. On retrouve dans l'école beaucoup d'équipements spécialisés qui répondent aux besoins des élèves (salle sensorielle, équipement pour les élèves à mobilité réduite, équipement de réadaptation et de stimulation, etc.).

Par ailleurs, un plan d'action numérique est en élaboration constante pour augmenter la quantité d'équipements technologiques mis à la disposition des élèves et des enseignants. Les compétences numériques des élèves sont à développer.

Les partenariats

L'école entretient une bonne relation avec différents partenaires, dont la Ville de Sept-Îles et sa conseillère municipale, ainsi que la Sûreté du Québec, qui est disponible pour faire des interventions à l'école et augmenter la patrouille dans le secteur selon les besoins. Des organismes communautaires sont également des partenaires importants de l'école (l'Envol, le CAVAC, Équijustice). Aussi, l'école a établi des partenariats avec différents organismes de la santé et des services sociaux compte-tenu de sa clientèle d'adaptation scolaire, que ce soit avec l'hôpital, le CPRCN ou le CISSS. Dans l'école, les voies de service et de soutien aux parents sont bien connues des membres du personnel.

Les forces de l'école Jacques-Cartier

- L'école et ses terrains sont accueillants et invitants.
- L'école offre un milieu de vie positif : des activités éducatives complémentaires diversifiées et répondant aux goûts des élèves sont offertes, les élèves et le personnel semblent heureux de venir à l'école et les élèves et le personnel ont un sentiment d'appartenance envers leur école.
- Il existe une grande variété d'activités parascolaires à l'école qui se déroulent le midi et en fin de journée et une très bonne participation des élèves est remarquée.
- L'école participe au Mouvement ACTES (anciennement EVB) et des élèves participent à un comité du même nom; implication, engagement et motivation des élèves face aux projets communautaires.
- Différentes composantes d'une gestion de classe efficace sont mises en place par les enseignants : relations positives avec les élèves, attentes claires établies en classe, maintien de l'attention des élèves sur la tâche, gestion de la discipline et des écarts de conduite. Il est également possible de compiler ou communiquer les informations via Mozaik.

- Des activités de conscience phonologique sont faites avec les élèves du préscolaire et des classes à ratio réduit.
- Dans l'école, la lecture est une activité quotidienne qu'il est possible de réaliser dans des endroits et en des temps différents.
- Entre certaines classes, mise en place du tutorat en lecture (pairage grands et petits).
- Des équipes collaboratives sont mises en place dans l'école pour développer les pratiques reconnues efficaces en enseignement de la lecture.
- Des référentiels en écriture sont accessibles en classe pour les élèves (code de correction de couleurs, grilles de correction, code Extraterrestre).
- Des référentiels sont accessibles et utilisés en mathématique (démarche de résolution de problème, grille de correction commune).
- Des outils informatiques de pédagogie tels que Netmath sont utilisées par les élèves.
- Les enseignants collaborent pour favoriser le développement des compétences et des connaissances mathématiques des élèves (compréhension, passation et correction de situations-problèmes).
- Un comité du français valorise le français par des activités tout au long de l'année.
- Les pratiques liées à la planification des apprentissages et l'évaluation sont positives : les enseignants recueillent régulièrement des traces d'apprentissage pour planifier leur enseignement et ils utilisent différentes méthodes d'évaluation en fonction des intentions retenues. Aussi, les informations recueillies lors des évaluations sont utilisées pour identifier les actions à mettre en place par les élèves pour améliorer leur rendement et par les enseignants pour améliorer leurs pratiques.
- Service d'orthopédagogie
- Certains élèves proviennent des classes à ratio-réduit (respect des différences chez les élèves).
- Une rencontre de classement a lieu en mai pour les classes d'adaptation scolaire.
- Des activités de transition sont réalisées par les enseignantes du préscolaire, de la 1^{re} année et des classes CRR.
- Par différents moyens, les enseignants ont le souci d'intégrer favorablement les nouveaux élèves.
- Il y a un souci de formation continue chez les enseignants.
- Engagement du personnel à faire partie de plusieurs comités.
- Rencontres entre les enseignants du même cycle pour favoriser le travail d'équipe sur le plan pédagogique.
- Bonne motivation pédagogique et très bonne participation et implication aux activités du personnel qui favorisent un bon climat relationnel.
- Il y a un bon climat relationnel en classe, que ce soit en ce qui concerne les relations entre les élèves et les enseignants ou celles établies entre les enseignants, les spécialistes et les intervenants.
- L'ambiance éducative dans les classes est positive : l'effort et la réussite y sont reconnus de différentes façons et les classes sont invitantes et stimulantes.
- Développer les habiletés sociales des élèves grâce à la plateforme Moozoom.
- Présence du Relais (service pour les problématiques comportementales) qui facilite le suivi et l'encadrement pour l'élève ainsi que la communication avec les parents.
- Présence des éducatrices en prévention sur la cour pour aider à gérer les conflits.
- L'école crée des occasions de participation pour les parents.

- La démarche du plan d'intervention est efficace et connue des membres du personnel.
- Plusieurs partenaires communautaires et de la santé collaborent avec l'école.

Les enjeux prioritaires de l'école

- La compétence des élèves en écriture;
- La croyance des élèves en leur capacité de réussir;
- La sécurité physique et émotionnelle des élèves.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

À l'intérieur de son plan d'engagement vers la réussite, le centre de services scolaire du Fer a déterminé trois grandes orientations. Les enjeux prioritaires retenus par l'équipe de l'école Jacques-Cartier sont liés aux objectifs inclus dans les orientations 2 et 3 du PEVR puisqu'ils visent l'amélioration des compétences des élèves en écriture ainsi que la création d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant pour les élèves.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
La compétence des élèves en écriture	Augmenter le pourcentage d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % aux épreuves ministérielles obligatoires de français (ob. 2.1) Augmenter le pourcentage d'élèves ayant un résultat final de compétence entre 70 % et 100 % en lecture et en écriture pour les élèves du premier cycle du primaire. (obj. 2.2)	Développer la compétence des élèves en écriture	Améliorer la compétence des élèves en écriture	Taux de réussite en écriture	Augmenter la proportion d'élèves ayant un résultat supérieur à 65%	En 2022-2023, 80% des élèves ont un résultat de 65% et plus en écriture
				Proportion d'élèves ayant un résultat supérieur à 70% aux épreuves obligatoires en écriture	Augmenter de 5% la proportion d'élèves ayant un résultat supérieur à 70% aux épreuves obligatoires en écriture	En 2022-2023, 48% des élèves de 6 ^e année et 68,4% des élèves de 4 ^e année ont un résultat supérieur à 70% à l'épreuve obligatoire en écriture
La croyance des élèves en leur capacité de réussir	Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves. (obj. 3.2)	Faire de l'école un environnement stimulant et engageant	Soutenir les élèves dans le développement de leur croyance en leur capacité de réussir	Résultats du sondage bien-être des élèves	Hausse de 50% de la réponse toujours/presque toujours et souvent à la question Je crois que je suis capable de réussir	En octobre 2023, 63,1% des élèves ont répondu toujours/presque toujours et souvent à la question Je crois que je suis capable de réussir
La sécurité physique et émotionnelle des élèves	Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité des élèves. (obj. 3.2)	Assurer un milieu sécuritaire et bienveillant	Développer les habiletés socio-émotionnelles des élèves	Nombre de gestes verbaux et physiques violents Réponses positives au sondage bien-être	Diminution des gestes verbaux et physiques violents Augmenter le sentiment de sécurité des élèves sur la cour de récréation	En octobre 2023, 16,3% des élèves ont répondu ne pas se sentir en sécurité dans la cour d'école, 12% ne pas se sentir en sécurité en classe et 26,1% ne pas se sentir en sécurité aux toilettes

Note : Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assure le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et à observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.

8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Après l'adoption du projet éducatif par le Conseil d'établissement, le document sera transmis par courriel aux parents via Mozaïk. Aussi, il pourra être déposé sur le site Internet du centre de services scolaire.